

Crèche communale *L'Arc-en-Ciel de Stockel*  
Rue D. de Jonghe, 44  
1150 Bruxelles  
02/435.59.30  
02/435.59.31  
creche.stockel@woluwe1150.be

Lapinous : 02/435.59.35  
Bisounours : 02/435.59.34  
Licornes : 02/435.59.33  
Explorateurs : 02/435.59.32

# Projet d'accueil de la Crèche *L'Arc-en-Ciel de Stockel*



Version janvier 2023

## Table des matières

<b>I. <u>Introduction</u></b> .....	4
<b>II. <u>Présentation de la crèche</u></b> .....	5
1. Qu'est-ce qu'un projet d'accueil?.....	5
2. Le bâtiment.....	5
3. La répartition des sections.....	6
4. Le personnel.....	7
5. L'horaire de la crèche et les périodes de fermeture.....	9
<b>III. <u>De la demande d'inscription à l'entrée en crèche</u></b> .....	10
1. L'accueil des demandes et l'inscription.....	10
2. La visite de la crèche.....	11
3. L'allaitement.....	11
4. La visite à domicile.....	11
5. La rencontre avec la directrice infirmière.....	13
6. La familiarisation.....	14
a. Le carnet de familiarisation.....	14
b. La puéricultrice ressource.....	15
c. L'objet de transition.....	16
d. Le planning de familiarisation.....	16
<b>IV. <u>La vie à la crèche</u></b> .....	20
1. L'accueil du matin.....	20
2. Les repas.....	21
3. Le sommeil.....	23
4. L'hygiène.....	23
5. Les activités et apprentissages.....	26
6. La rencontre quotidienne avec l'enfant.....	28
7. Quelques règles d'or dans la rencontre avec l'enfant.....	29
<b>V. <u>Le départ à l'école</u></b> .....	30
<b>VI. <u>La formation continue du personnel</u></b> .....	30

<b>VII. <u>L'accueil des stagiaires</u></b> .....	30
<b>VIII. <u>Le contact avec les actions locales</u></b> .....	31
<b>IX. <u>Contribution au respect de la planète et à l'écologie</u></b> .....	31
1. Le bâtiment.....	31
2. La gestion du tri des déchets.....	31
3. L'alimentation.....	31
4. Les sacs réutilisables.....	32
<b>X. <u>Conclusion</u></b> .....	32

## I. Introduction

Dans la symbolique occidentale, l'Arc-en-Ciel, annonciateur de beau temps est souvent associé à la joie, la gaieté ainsi qu'au renouvellement. De par ses multiples couleurs et son apparition inattendue, il a un effet d'enchantement. L'enchantement fait partie de l'univers favori et privilégié des tout-petits. Ses couleurs sont douces et apaisantes. Les diverses teintes qui le composent s'unissent à merveille pour former une belle harmonie. Les sept couleurs dont il est constitué sont à la fois vibrantes et différentes les unes des autres, ce qui transmet un beau message d'inclusion et de cohésion dans le respect des différences de chaque enfant. Unir les différences tant des membres du personnel que des parents et des enfants qui seront accueillis à la crèche constitue un objectif important pour chaque membre de l'équipe. En effet, il nous tient à cœur d'apprivoiser et d'accompagner tout enfant dans le respect de sa personnalité, de sa différence et de sa luminosité. L'Arc-en-Ciel, de par sa forme arquée, a une connotation d'enveloppement et de protection, ce dont les enfants ont tant besoin pour se sécuriser et s'épanouir.



## **II. Présentation de la crèche**

### **1. Qu'est-ce qu'un projet d'accueil?**

« Un Projet d'Accueil rassemble à la fois les priorités éducatives découlant des besoins de l'enfant et les principes organisateurs de la pratique quotidienne de ceux et celles qui l'accompagnent » (Accueillir les tout petits-oser la qualité ONE)

Un projet d'accueil est le fruit d'un travail d'équipe réfléchi axé sur une approche de l'enfant commune. Il recueille l'adhésion de tous les membres du personnel. Il vise à permettre à l'enfant de s'épanouir sur les plans physique, psychologique et social. Amener l'enfant en douceur vers une autonomie progressive dans un contexte de sécurité affective constitue l'ossature de la réflexion et de la motivation de l'équipe.

Le bien-être et le respect du rythme de l'enfant forment la ligne directrice de la crèche.

### **2. Le bâtiment**

L'entrée de la crèche se fait via le parking du centre commercial de Stockel (stationnement gratuit durant trente minutes). La direction transmet un code d'entrée réservé exclusivement aux parents et leur permettant l'accès à la crèche. Un box à vélo offre dix places sécurisées et protégées à ceux qui le souhaitent. Le code d'entrée du box à vélo est le même que celui de la porte d'entrée.

Au rez-de-chaussée se trouvent deux sections : les Licornes et les Explorateurs accueillant distinctement des enfants d'environ 18 à 36 mois. Ces sections disposent chacune d'un espace extérieur aménagé (jeux extérieurs, toboggans, potagers, bac à sable) offrant aux enfants la possibilité d'interagir avec la nature.

La crèche jouit également d'une grande salle polyvalente dans laquelle des activités spécifiques (éveil musical, conte d'histoires, psychomotricité, etc.) sont proposées régulièrement.

Un patio offre à la crèche une agréable luminosité et un espace de jeu à l'abri de la chaleur en été. Un espace de stockage pour les poussettes est prévu à l'entrée. Les poussettes ne peuvent circuler qu'au rez-de-chaussée. C'est aussi au rez-de-chaussée que se trouvent les bureaux de la direction, les espaces logistiques et ceux réservés au personnel. Une toilette accessible à tous (y compris aux

personnes à mobilité réduite) se trouve dans la prolongation des bureaux. Plus loin se situe la cuisine où sont confectionnés quotidiennement les repas frais.

Les sections situées à l'étage, les Lapinoux et les Bisounours, sont accessibles via l'ascenseur ou les escaliers et accueillent des enfants âgés d'environ 0 à 18 mois. Ces sections sont équipées de grandes baies vitrées qui permettent, une fois ouvertes, d'accéder à une spacieuse terrasse afin de profiter du beau temps.

### **3. La répartition des sections**

La crèche accueille 60 enfants répartis en 4 sections principales.

A l'étage : 2 sections de 12 enfants âgés d'environ 0 à 18 mois, les Lapinoux et les Bisounours.

Au rez-de-chaussée, se trouvent deux sections accueillant respectivement des enfants âgés d'environ 18 à 36 mois.

Dans l'aile droite se positionne la section des Licornes et dans l'aile gauche celle des Explorateurs.



#### 4. Le personnel



L'encadrement de la crèche est assuré par :

##### **A la Direction**

Une directrice infirmière : Alice Dohet

Une psychologue : Marion Dujardin

Une assistante sociale : Graziella D'Anna

## **L'équipe des puéricultrices**

### *Section des Lapinous*

Souhaila

Iptihal

Rania

### *Section des Bisounours*

Aleksandra

Ikram

Samira

### *Section des Licornes*

Patricia

Mariam

Léa

Lamyae

### *Section des Explorateurs*

Anaïs

Kimberly

Stéphanie

Chaima

## **L'équipe des aides ménagères**

Ingrid

Isabel

Selvije

Fatima

La crèche est agréée par l'ONE représenté par une coordinatrice : Mme Marie-Paule Servais.

Notre Echevine des crèches est Mme Caroline Lhoir.

La Responsable du Service des crèches communales de Woluwé-Saint-Pierre est Mme Muriel Bartholomeeusen.

## Le médecin



Des consultations périodiques et préventives sont assurées par le Docteur Danielle Taes qui peut également se charger de la vaccination de l'enfant.

Tél : 02/762.67.54

L'équipe de direction met en évidence le fait que certaines maladies (cfr.tableau d'éviction ONE et règlement médical communal) nécessitent une éviction et informe le parent sur les alternatives possibles. Il est utile que les parents prévoient anticipativement une « personne relais » qui serait prête à garder l'enfant en cas de maladie ou de besoin.

### 5. L'horaire de la crèche et les périodes de fermeture

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30. Conformément au règlement, les parents sont invités à venir chercher leur enfant à **18h15 au plus tard**.

Dans le courant du 4<sup>ème</sup> trimestre, les parents sont informés des périodes de fermeture pour l'année à venir. En règle générale :

L'été, la crèche ferme pour une durée de 3 semaines (généralement la dernière semaine de juillet et la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août).

Durant les fêtes de fin d'année, la crèche ferme une semaine.

Deux journées de conférence pédagogique sont organisées chaque année. Les parents sont prévenus du jour de fermeture bien à l'avance.

Des jours de congés règlementaires sont également attribués à notre personnel induisant des fermetures de la crèche (entre autres le 2 novembre).

### III. De la demande d'inscription à l'entrée en crèche



#### 1. L'accueil des demandes et l'inscription

Dès le 3<sup>ème</sup> mois de grossesse, les futurs parents peuvent introduire une demande d'inscription qui s'effectue via un formulaire disponible sur le site Internet de la Commune. Les demandes sont centralisées au sein de l'Administration pour être ensuite réorientées vers les crèches sollicitées.

Une réponse est apportée par mail dans le mois de la demande avec l'inscription automatique sur liste d'attente en cas de réponse négative.

Afin de garder une cohérence et une harmonie dans l'accompagnement de l'enfant, l'attribution des places est accordée en fonction de la date de naissance de l'enfant et de la demande, des places libérées au sein des sections et de situations familiales particulières.

## 2. La visite de la crèche

Après la confirmation d'inscription par écrit, la planification de la familiarisation ainsi que la présentation de la crèche sont organisées par la psychologue. Ce moment de visite permet aux parents de découvrir le futur lieu de vie de leur enfant et offre un premier contact avec l'ensemble de l'équipe.

## 3. L'allaitement

Lors de la visite, la psychologue attire l'attention sur la possibilité d'allaiter à la crèche (espace allaitement) lorsque le parent dépose et vient rechercher le bébé et/ou d'apporter le lait maternel. Durant la journée, le lait maternel est donné au biberon par les puéricultrices.



Avant l'entrée en crèche, il est important que l'enfant soit familiarisé au biberon et qu'il accepte de boire avec une personne autre que l'un de ses parents. Retrouver l'habitude rassurante d'un biberon connu apporte apaisement et réconfort.

## 4. La visite à domicile

Après la naissance de l'enfant, l'assistante sociale prend rendez-vous pour la visite à domicile. Suite à cette visite, la constitution d'un dossier administratif est établi. L'assistante sociale transmet tous les documents relatifs à l'inscription, elle explique le projet d'accueil, le règlement d'ordre intérieur et répond aux questions des parents.



Cette rencontre à domicile est aussi l'occasion de tisser des liens et d'instaurer une confiance mutuelle. Un climat d'échange est essentiel. La séparation se prépare, au fil des jours, avec tous les intervenants : parents, enfants, puéricultrices et direction. Mettre des mots sur les inquiétudes ou les craintes est important et primordial pour la suite.

L'assistante sociale veille à l'aspect organisationnel de l'accueil de l'enfant afin que tout soit mis en œuvre (tant du côté des parents que de l'équipe) pour permettre une entrée rassurante et harmonieuse.

Elle communique les informations nécessaires aux puéricultrices qui s'occuperont de l'enfant. La famille est ainsi accueillie par une équipe qui aura pris connaissance de son histoire.



## 5. La visite médicale d'entrée

L'infirmière et le Dr Taes reçoivent les parents à la crèche peu avant les premiers jours de la familiarisation.

Ce moment permet d'aborder la santé de l'enfant (et de sa famille si cela l'implique) depuis la grossesse à aujourd'hui.

Cet échange permet également la présentation du suivi médical proposé par l'ONE abordant notamment la vaccination, l'administration de médicaments à la crèche, l'alimentation et le suivi de l'évolution psychomotrice de l'enfant.

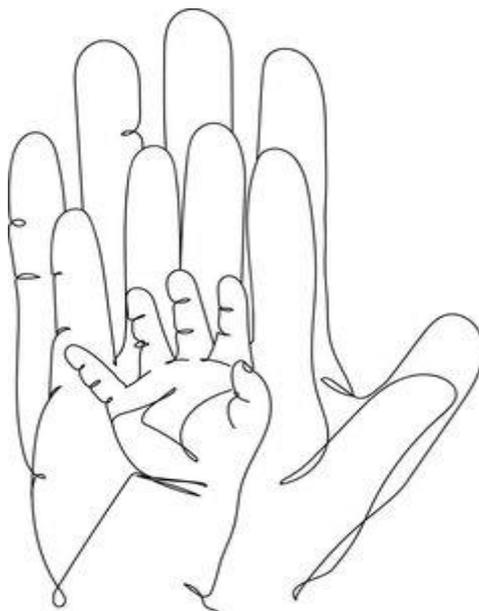
Au terme de cette entrevue, un dossier médical est constitué.

L'infirmière reste disponible pour toute question relative à la maladie, au régime alimentaire et au bien-être global de l'enfant.

Le carnet de santé doit accompagner l'enfant durant ses heures de présence à la crèche. Il est complété à chaque visite du médecin et indispensable en cas de vaccination à la crèche.



## 6. La familiarisation



### a. Le carnet de familiarisation

La familiarisation est un temps qui permet de faire mutuellement connaissance et qui offre à l'enfant et à ses parents la découverte progressive d'un nouvel environnement. Ces moments d'échanges et de communication intenses autour de l'enfant sont essentiels à la construction d'une relation de confiance réciproque. Cette période s'étale sur une durée de deux semaines.

Dans les bras de l'un de ses parents installé dans la section, l'enfant découvre les nouvelles odeurs, les bruits, l'espace, les couleurs, les voix, etc. Les parents et l'équipe du milieu d'accueil ont un même objectif : le bien-être et le respect de l'enfant. Il est capital pour les puéricultrices de bien connaître l'enfant, son rythme et ses habitudes. Afin de faciliter cela, un carnet de familiarisation est remis aux parents le premier jour de l'arrivée en crèche. Ce carnet recueille les habitudes de l'enfant. Il est complété par les parents à la maison. Parallèlement, un carnet de liaison comportant un « volet crèche » et un « volet maison » est rempli par les puéricultrices quotidiennement et remis en fin de journée aux parents. Les parents le complètent à leur tour (infos sur la nuit, état de santé, prise du premier repas, etc.) et le transmettent le lendemain matin à la puéricultrice de l'enfant. Ceci permet une cohérence et une continuité entre la vie à la maison et la vie à la crèche.

## b. La puéricultrice ressource

Toutes les puéricultrices s'occupent des enfants, sans exclusivité.

Chaque puéricultrice est en charge d'observer quelques enfants de sa section afin de repérer leurs petites habitudes et de transmettre l'information à ses collègues. Nous l'appelons la puéricultrice ressource. Son regard affûté permet de déceler les particularités, les habitudes et la personnalité de chacun. Cette observation fine, partagée avec les collègues, permet un accompagnement individualisé de chaque enfant afin qu'il puisse se sentir compris et en sécurité avec toutes les puéricultrices.

Aucune exclusivité n'est donc accordée dans la relation de la puéricultrice à un enfant en particulier. Toutes les puéricultrices s'occupent à parts égales de chacun.



### c. L'objet de transition



Avant l'entrée en crèche, il est conseillé aux parents de choisir un « objet de transition » : un doudou lavable de petite dimension imprégné d'une odeur familière. Ce doudou le rassurera en son absence et restera accessible à l'enfant au cours de la journée.

Il est souhaité que le doudou et la tétine soient marqués au nom de l'enfant.

Afin d'aider l'enfant à mieux accepter la séparation, il est important de lui expliquer qu'il va être confié à d'autres personnes qui sont heureuses de l'accueillir pendant que ses parents travaillent.

### d. Le planning de familiarisation

Un planning de familiarisation est établi. Des modifications peuvent y être apportées en concertation avec les puéricultrices en fonction du besoin de l'enfant.

◦ L'arrivée chez les Lapinours ou les Bisounours :



<p>Jour 1 à jour 3</p>	<p><u>De 9.30 à 10.30 avec le(s) parent(s)</u></p> <p>Le(s) parent(s) ainsi que l'enfant sont accueillis par les puéricultrices.</p> <p>Rassuré par la présence du parent, l'enfant découvre la crèche avec ses odeurs, couleurs, visages, voix, bruits, musiques, etc.</p> <p>La section est présentée ainsi que son petit lit, les rituels, etc.</p> <p>Le temps consacré à ces échanges est très précieux car il permet aux puéricultrices de rencontrer et de connaître plus facilement l'enfant (ses habitudes, sa personnalité, ses repas, son sommeil, son rythme, etc.).</p>
<p>Jour 4 et 5</p>	<p><u>De 9.30 à 10.30 sans le(s) parent(s)</u></p> <p>L'enfant est accueilli par les puéricultrices de la section mais sans la présence du parent. Bien sécurisé et entouré, il prend contact avec les autres enfants de la section.</p>
<p>Jour 6 et 7</p>	<p><u>De 9.30 à 11.45 sans le(s) parent(s)</u></p> <p>L'enfant reste sans le parent une petite matinée en section et se familiarise en douceur avec son nouvel environnement.</p>
<p>Jour 8 et 9</p>	<p><u>De 9.30 à 14.00 sans le(s) parent(s)</u></p> <p>L'enfant passe une petite journée de découverte.</p>
<p>Jour 10</p>	<p><u>De 9.30 à 15.30 sans le(s) parent(s)</u></p> <p>L'enfant termine sa 2<sup>ème</sup> semaine en douceur.</p>

Si l'enfant éprouve le besoin de manger ou de dormir durant sa présence à la crèche, il sera bien entendu satisfait.

Si tout s'est bien déroulé durant cette période, l'enfant intègre la crèche dans cet espace qui lui est devenu plus familier.

Tout au long de la journée, l'enfant est stimulé dans ses activités et choyé par les puéricultrices. L'enfant n'est pas interrompu dans son activité et il a le loisir de découvrir son corps, les espaces, les jouets qui l'attirent.

La puéricultrice place toujours l'enfant dans une position qu'il a acquise de lui-même et qu'il maîtrise bien.

Les rythmes de sommeil, d'éveil, de repas propres à chaque enfant sont respectés.

◦ L'arrivée chez les Licornes ou les Explorateurs :



La familiarisation d'enfants arrivant de l'extérieur et n'ayant jamais fréquenté de crèche s'étale également sur 2 semaines, de la manière suivante :

Jour 1 à jour 3	De 9.30 à 10.30 avec le(s) parent(s)
Jour 4 et 5	De 9.30 à 10.30 sans le(s) parent(s)
Jour 6 et 7	De 9.30 à 11.45 sans le(s) parent(s) (dîner inclus)
Jour 8 et 9	De 9.30 à 14.00 sans le(s) parent(s) (sieste incluse)
Jour 10	De 9.30 à 15.30 sans le(s) parent(s) (goûter inclus)

◦ Les passages entre les sections :

Durant sa vie à la crèche, l'enfant grandit, mûrit et a soif de nouvelles découvertes. Il est prêt à entrer dans un autre environnement où ses nouveaux besoins sont rencontrés et respectés. Suite à une réunion avec l'entièreté de l'équipe, il est décidé du groupe d'enfants passant dans la section des Licornes ou des Explorateurs. Ce passage n'est pas seulement défini par l'âge mais tient compte de la maturité et des aspirations de l'enfant. Comme toute transition, un passage de section n'est pas anodin car il inclut de nouvelles règles et habitudes ainsi qu'un nouvel entourage et encadrement.

L'enfant vivra un seul passage durant son séjour à la crèche. De la section des Lapinoux vers celle des Licornes ou de la section des Bisounours vers celle des Explorateurs.

Quelques semaines avant le passage, les parents sont avertis du changement de section. Cette transition à laquelle une attention particulière est accordée s'effectue toujours par sous-groupes. Le passage se déroule sur une semaine de la façon suivante:

Jour 1 à jour 2	De 9.30 à 10.30 : Moment de jeu dans la nouvelle section avec une puéricultrice de la section que l'enfant quitte.
Jour 3	De 9.30 à 11.30 : Moment de jeu dans la nouvelle section accompagné d'une puéricultrice de la section qu'il quitte. Si tout se passe bien, la puéricultrice regagne sa section après un quart d'heure. Sinon, elle reste. Elle revient pour le repas. Si tout se passe bien, elle regagne sa section. Sinon, elle reste.
Jour 4	De 9.30 à 14.30 :. La puéricultrice de la section que l'enfant quitte accompagne les petits dans la nouvelle section. Elle dépose avec eux la tutute et le doudou dans le nouveau lit. La puéricultrice regagne ensuite sa section. Après la sieste, la puéricultrice de la section des bébés vient les rechercher pour goûter et terminer la journée.
Jour 5	9.30 : La puéricultrice de la section que l'enfant quitte accompagne les petits dans la nouvelle section. La puéricultrice regagne ensuite sa section. L'enfant peut commencer son aventure chez les plus grands !



## IV. La vie à la crèche

### 1. L'accueil du matin

*« Je sais que tu es petit et je sais aussi que tu comprends beaucoup de choses. Si tu as du chagrin lorsque papa et maman te déposent le matin, je te comprends car c'est difficile pour toi. Rassure-toi, tantôt ils reviendront te chercher. »*



Chaque matin, les parents sont invités à communiquer à la puéricultrice les informations concernant la nuit, l'état général et l'humeur de l'enfant.

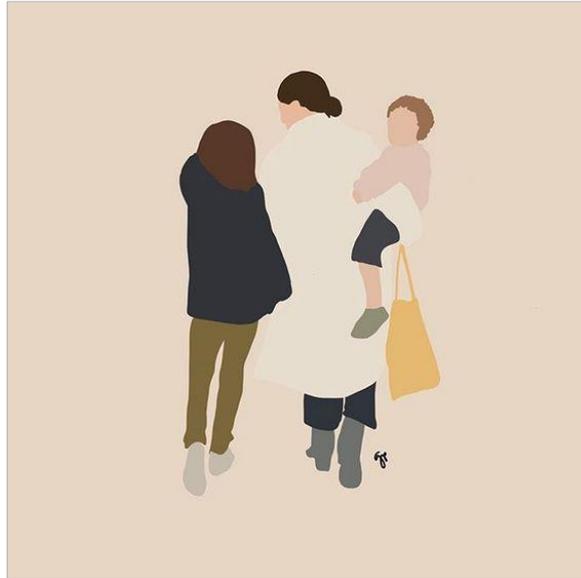
Tous les détails qui ont leur importance aident les puéricultrices à comprendre l'enfant et à agir au mieux.

Il importe que l'enfant se sente connu et reconnu dans toutes ses particularités de manière à pouvoir prendre conscience de son individualité et développer le sentiment de sa propre valeur sous le regard bienveillant de l'adulte.

Tout enfant a besoin, pour se construire de manière saine, de relations proches et intimes avec des adultes stables qui lui donnent la preuve qu'ils le connaissent bien et qu'il peut être lui-même.

A l'entrée de la section, chaque enfant dispose d'un casier personnalisé. Le parent prend le temps d'y déposer son manteau et ses petites affaires. Il s'agit d'un rituel important dans la séparation et les retrouvailles.

L'accueil et/ou le départ des Licornes et/ou des Explorateurs peu(ven)t également se faire dans la salle polyvalente.



Il est essentiel que les parents disent au revoir à leur enfant et ne partent pas sans rien dire. Tout comme il est opportun de prévenir l'enfant de qui vient le chercher et quand.

## 2. Les repas

L'enfant reçoit un régime alimentaire sain, équilibré et varié selon les saisons. Les menus sont établis par l'infirmière. Ceux-ci sont affichés à l'entrée de la crèche et à l'entrée de chaque section. Les repas sont préparés dans la cuisine de la crèche par les trois aides ménagères.

Les repas sont pour l'enfant des moments privilégiés synonymes de plaisir, sources d'apprentissages et de découvertes des saveurs dans un climat convivial.



Le petit déjeuner est pris à la maison. Dans le respect des besoins de l'enfant, il est important que la prise en charge alimentaire soit individualisée. L'appétit de chaque enfant est respecté. En aucun cas, il n'est forcé à manger. En matinée, l'enfant qui a faim se verra proposer un complément en petite quantité (lait pour les moins de 13-14 mois, morceaux de fruit pour les plus grands).

Les recommandations alimentaires de l'ONE sont appliquées par les membres de l'équipe.

### Chez les Lapinoux et les Bisounours :

Les repas sont donnés à la demande. Les biberons préparés à la crèche sont donnés dans les bras. Les parents fournissent le biberon qui reste à la crèche. Il est stérilisé entre chaque repas. L'équipe recommande les biberons en verre. Le lait maternel peut être apporté. A l'exception de certains laits spécifiques, la crèche procure le même substitut de lait maternel que celui utilisé à la maison. Les bébés passent d'une alimentation liquide à une alimentation mixée (légumes, fruits). Cette transition est initiée par les parents et poursuivie à la crèche. Si l'enfant a un régime alimentaire particulier, il doit être accompagné d'un certificat médical.

Progressivement, les aliments écrasés sont proposés en petits morceaux.



Le 1<sup>er</sup> biberon du matin doit être impérativement donné à la maison.

### Chez les Licornes et les Explorateurs :



Les jeudis, les enfants reçoivent des protéines végétales (« jeudi veggie »).

Dans les sections des plus grands, les aînés sont, à tour de rôle, invités à servir les petits copains et à les régaler en leur présentant leurs assiettes.

Le dîner a lieu vers 11h et le goûter vers 15h.

Les puéricultrices éveillent l'enfant en l'intéressant à la texture, à la couleur ainsi qu'à la composition des aliments. Le repas est présenté dans des plats transparents et proposé dans des assiettes en porcelaine avec des petites fourchettes et cuillers en inox. L'eau est également servie dans des verres ou des gobelets.

Le repas prend ainsi la forme d'un moment de découverte gustative.

### 3. Le sommeil :



Chez les bébés, la mise au lit se fait à la demande tout au long de la journée.

Il est important que le bébé soit déjà familiarisé avec le fait de dormir dans un petit lit.

Les sections des Lapinoux et des Bisounours disposent chacune de 3 dortoirs de 4 lits.

Chez les Licornes et les Explorateurs, la sieste se déroule dans la section entre 12h et 14h30.

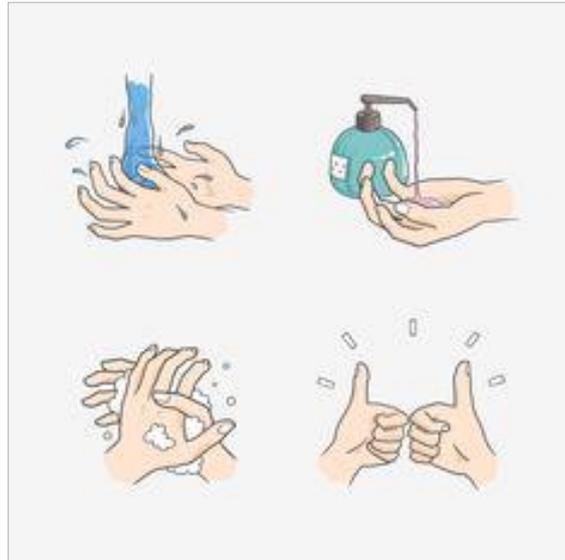
Les pièces de sommeil sont assombries mais pas occultées.

Chaque enfant dispose de son lit installé toujours au même endroit, repère sécurisant et rassurant.

La tétine et le doudou sont apportés de la maison tandis que les draps, la gigoteuse et/ou la couverture, lavés chaque semaine, sont fournis par la crèche.

### 4. L'hygiène :

Une attention stricte et rigoureuse est apportée à l'hygiène des locaux, des jeux et de la literie. Les jouets sont lavés et désinfectés régulièrement.



Après chaque emploi, les tétines et les biberons sont stérilisés dans notre biberonnerie. Dans les sections des bébés, des sur-chaussures (fournies par la crèche) doivent être portées par les personnes extérieures afin de maintenir une hygiène maximale.

Chez les aînés, le lavage des mains est effectué avant et après les activités, les repas et les passages aux toilettes. Chaque enfant apprend à se laver les mains et la bouche seul, sous l'œil vigilant d'une puéricultrice, à l'aide d'eau et de savon. Gants de toilette, essuies et bavettes à usage individuel sont lavés après chaque utilisation.



Le change est une relation privilégiée d'échange et de douceur entre l'adulte et l'enfant.

Il est effectué selon la technique spécifique du roulage, à l'eau et au savon.

Lors de maladies contagieuses, l'hygiène est renforcée.

En matière d'hygiène, de confection des repas et du respect de la chaîne alimentaire, la crèche s'en réfère scrupuleusement aux règles imposées par l'AFSCA qui effectue des contrôles au sein de l'établissement.

Afin de garantir une qualité biologique et nutritionnelle de l'eau et des préparations alimentaires, des prélèvements sont analysés de façon régulière par un laboratoire indépendant.

## 5. Les activités et apprentissages :



Le jeu est primordial dans la vie d'un enfant et participe grandement à son développement. Jouer fait partie des besoins fondamentaux au même titre que manger et dormir. C'est un incontournable essentiel. Pour un enfant, vivre c'est jouer. Jouer sa vie pour mieux se placer dans le monde.

Chez le tout petit, l'éveil des cinq sens est capital. Les sons, les odeurs, les textures, les goûts et tout ce que ses yeux perçoivent constituent un apprentissage permanent et primordial. Chaque enfant a son propre rythme dans ses acquisitions. Son évolution psychomotrice est toujours respectée. Il a tout son temps pour apprendre à ramper, à avancer à quatre pattes et à faire ses premiers pas. L'enfant est toujours placé dans une position qu'il maîtrise bien. Il n'est pas interrompu dans son activité. Il est prévenu et un temps de transition lui est laissé entre chaque activité. Du matériel de psychomotricité adapté permet d'éveiller l'enfant dans l'acquisition de ses aptitudes et de son autonomie.



Chez les bambins, le plaisir passe par les chants, les rituels et les comptines. Son besoin de découvertes et de mouvements est rencontré dans la mise en place de modules et de coins de jeux disposés dans la pièce. L'enfant est libre de s'y rendre au gré de ses envies.

Les puéricultrices sont attentives à tous les gestes de l'enfant. Elles favorisent son autonomie et l'encouragent à participer par la parole et par le geste.

L'imaginaire de l'enfant est notamment favorisé par la mise en place de petits coins (dînette, lits, poupées, garages, voitures, table de jeux, duplos, dessin libre, etc.), par la parole, la musique, le théâtre et les marionnettes ainsi que par la mise en situation (faire semblant, etc.). Une conteuse vient une fois par mois émerveiller les petits en leur racontant de belles histoires.



Des activités plus dirigées accompagnées de petites consignes sont également proposées.



L'adulte tente de motiver l'enfant vers l'autonomie et vers le plaisir et la fierté d'effectuer des tâches tout seul « comme un grand ».

Toute l'année, des activités extérieures sont proposées (potager, cueillette, balades, jeux d'extérieur, etc.).

La crèche a la grande chance de bénéficier d'une salle polyvalente qui offre un merveilleux espace favorisant grandement l'aspect psychomoteur si important dans le développement de l'enfant. Ce lieu spacieux permet aux enfants de s'y rendre en sous-groupes et de bénéficier d'animations diverses.

D'autres activités telles que l'expression par la peinture, les marionnettes et des activités culinaires sont organisées.



L'excursion à la ferme est une joyeuse tradition. Cette visite est généralement programmée à la fin du printemps ou au début de l'été. Les enfants y sont conduits en bus communal ou par la STIB. Pour des raisons d'assurance, les enfants doivent avoir 2 ans accomplis afin de s'y rendre. Cette journée d'aventures est riche d'émerveillements et d'expériences multiples.

#### 6. La rencontre quotidienne avec l'enfant :

Chaque enfant est accueilli avec son humeur du jour.

La puéricultrice est attentive à tous les gestes de l'enfant et l'encourage à conscientiser ses émotions.

Permettre à l'enfant d'explorer et de vivre ses émotions l'aide à renforcer sa sécurité intérieure, sa confiance en lui et en l'autre, nécessaires à son épanouissement.

La sécurité affective de l'enfant est au cœur du travail des puéricultrices.

L'enfant est encouragé dans ses prises d'autonomie par l'équipe qui est en perpétuelle réflexion sur ses pratiques ce qui l'aide jour après jour à grandir au sein de la crèche.



*« Toutes les relations vécues par l'enfant ont une influence extrêmement importante pour son devenir. Durant ses premières années de vie, le cerveau de l'enfant est particulièrement fragile, immature et malléable, expliquant les véritables tempêtes émotionnelles qui peuvent le submerger. Il n'est pas capable de réguler ses émotions et de s'apaiser seul. Quand les adultes comprennent la fragilité émotionnelle de l'enfant et sont souteneurs et bienveillants, ils aident son cerveau à mûrir et très progressivement l'enfant régule alors mieux ses émotions. » (Catherine GUEGUEN- Pédiatre)*

### 7. Quelques règles d'or dans la rencontre avec l'enfant

- Je respecte au mieux tes habitudes déjà prises chez tes parents.
- Je sais que tu es unique avec tes besoins et rythmes spécifiques et je mettrai tout en œuvre pour les respecter.
- Je respecte ton rythme de sommeil. Je ne te réveille pas.
- Je parle beaucoup avec toi. Je t'explique au fur et à mesure ce que je fais et pourquoi je le fais afin de ne pas te surprendre.
- Je n'oublie pas que tu ne parles pas encore et que les pleurs sont pour toi un mode d'expression. A moi de les déchiffrer. En te connaissant très bien, je peux te comprendre.
- Je ne fais pas à ta place de nouvelles acquisitions.
- Je favorise ton autonomie et je ne te laisse pas dans une situation d'échec.
- Je te laisse le plus libre possible dans tes mouvements afin que rien ne te gêne et ne devienne un obstacle pour toi.

## V. Le départ à l'école

Les parents, les puéricultrices et la direction échangent régulièrement au sujet de l'évolution de l'enfant. Le moment le plus opportun pour son entrée à l'école est envisagé avec les parents.



Avant le départ à l'école, un petit drink est organisé avec toute l'équipe et le groupe d'enfants partants. Il s'agit d'un moment convivial et important pour se dire au revoir.

Il est chargé émotionnellement car il marque, tant pour le personnel que pour les parents et l'enfant, le passage vers une autre étape importante : la route vers l'école !

## VI. La formation continue du personnel

Toute l'équipe de la crèche participe régulièrement à des formations professionnelles aussi bien en interne qu'en externe. Ces formations portent sur des sujets variés tant au niveau médical, pédagogique, psychologique ou autre.

De plus, l'équipe participe environ toutes les 6 semaines à une supervision animée par une psychologue extérieure. Cet angle de vue différent permet une autre mise en lumière dans l'accompagnement de l'enfant.

## VII. L'accueil des stagiaires

Des stagiaires en puériculture peuvent être présents à certaines périodes de l'année auprès des enfants. Dans le cadre de leur formation, ils sont répartis pour toute la durée du stage dans une section déterminée.

Leur participation au travail est préalablement définie par leur école (Institut Reine Fabiola) et varie en fonction de leur année d'étude :

- En 5<sup>ème</sup> P : Observation
- En 6<sup>ème</sup> P : Travail sous tutelle
- En 7<sup>ème</sup> P : Participation active dans le travail

A l'arrivée des stagiaires, une visite des locaux et l'explication du projet d'accueil ainsi que quelques consignes de base sont données. Les stagiaires sont encadrés par une puéricultrice qui en est la marraine au sein de la crèche. Leur professeur et leur moniteur de stage sont présents régulièrement à la crèche pour superviser la qualité du travail.

La crèche participe à l'évaluation des stages et aux épreuves de qualification. Les stagiaires, au même titre que les puéricultrices diplômées, sont soumis au secret professionnel. Cette expérience est riche d'échanges et de réflexions permettant de constantes remises en question.

### **VIII. Le contact avec les actions locales**

Des contacts fréquents ont lieu avec les directions des autres crèches ainsi qu'avec la Responsable du Service des crèches (avec ou sans la présence de l'Echevine).

La direction peut être amenée à collaborer avec différents partenaires sociaux (Assises du social, CPAS, etc.).

La crèche est informée des actions locales propres à la petite enfance via l'Administration Communale, l'ONE ou d'autres institutions.

### **IX. Contribution au respect de la planète et à l'écologie**

#### **1. Le bâtiment :**

La rénovation et l'agrandissement de la crèche (2021) répondent aux normes PEB établies par l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement. Ces normes tendent à diminuer l'empreinte énergétique du bâtiment. En effet, une attention particulière a été portée sur les points suivants: l'isolation, le vitrage, la toiture verte, le système de ventilation, les plafonds acoustiques, les panneaux photovoltaïques, une citerne permettant la réutilisation de l'eau de pluie pour l'ensemble des sanitaires et des machines à laver.

La crèche s'inscrit également dans le développement des accès pour les personnes à mobilité réduite. L'ascenseur et le WC leur sont accessibles.

Dans le but de favoriser la mobilité douce, un spacieux box à vélos permet au personnel et aux parents de la crèche de bénéficier d'un emplacement sécurisé.

#### **2. La gestion du tri des déchets :**

Des espaces spécifiques sont prévus pour le papier et les cartons, les emballages PMC, les déchets alimentaires, le verre et les déchets résiduels.

### 3. L'alimentation :

Depuis 2016, la crèche s'inscrit dans un projet de cantine durable et de réduction des déchets comprenant la préparation quotidienne de repas frais recourant à un maximum de produits durables, locaux et biologiques. Une charte pour une alimentation durable dans la crèche est sur le point d'être finalisée.

Les grands principes fondamentaux en sont :

- maintenir la préparation quotidienne de repas frais au sein de la crèche
- avoir recours à un maximum de produits durables
- favoriser les choix pour une alimentation saine des Tout-petits
- minimiser le gaspillage et la production de déchets
- nous inscrire dans une démarche d'amélioration et de formation continue.

Les actions soutenant ces grands principes seront bientôt consultables sur le site web communal : [www.woluwe1150.be](http://www.woluwe1150.be) → services communaux → petite enfance

D'autre part, des bacs potagers sont disposés dans le jardin. Ils font l'objet d'activités et d'apprentissages avec les enfants. Le petit peut ainsi être sensibilisé à la magie de la nature et à ses multiples saveurs. Il découvre, dans cet espace, les mystères du monde qui l'entoure tels les saisons, l'ensoleillement, l'importance de prendre soin de ce que l'on cultive. Ces découvertes se transforment en jeu. Un rien peut devenir plaisir et susciter l'admiration par l'éveil des sens.

### 4. Les sacs réutilisables :

D'ici peu, lors de son entrée en crèche, chaque enfant se verra recevoir en cadeau de l'administration communale un sac réutilisable permettant aux parents et aux puéricultrices d'y échanger les vêtements souillés.

## X. Conclusion

*"L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit mais une source que l'on laisse jaillir." » (Maria Montessori)*

Il est important que tous les acteurs de notre travail (parents, professionnels et intervenants extérieurs) puissent offrir à l'enfant un cadre enveloppant, sécurisant et harmonieux.

C'est dans un contexte de sécurité, de bienveillance et de respect de son individualité que l'enfant pourra se forger une personnalité spécifique et devenir un adulte confiant en ses propres valeurs.

C'est cette conscience qui unit chaque membre de l'équipe, la dynamise et l'enthousiasme.

La porte reste ouverte à de nouvelles découvertes, réflexions, idées pouvant bonifier encore et toujours notre approche de l'enfant.

Nous souhaitons à chaque enfant franchissant le seuil de notre crèche, de vivre une merveilleuse aventure riche de partage, de belles découvertes et de complicité.